

# MONESTIÉS



## INFORMATIONS MUNICIPALES

ANNÉE 2018

BULLETIN N° 54



*La commune de Monestiés est l'une des 32 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.*

ALMAYRAC. BLAYE-LES-MINES. CAGNAC-LES-MINES. CARMAUX. COMBEFA. CRESPIN. JOUQUEVIEL. LABASTIDE-GABAUSSE.  
LE GARRIC. LE SÉGUR. MAILHOC. MILHAVET. MIRANDOL-BOURGNOUNAC. MONESTIÉS. MONTAURIOL. MONTIRAT. MOULARÈS.  
PAMPÉLONNE. ROSIÈRES. SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX. SAINT-CHRISTOPHE. SAINT-JEAN-DE-MARCEL. SAINTE-CROIX.  
SAINTE-GEMME. SALLES. TAÏX. TANUS. TRÉBAN. TRÉVIEN. VALDÉRIÈS. VILLENEUVE-SUR-VÈRE. VIRAC

## CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis mars 2017, les demandes ou renouvellements des cartes nationales d'identité se font auprès des communes qui délivrent les passeports.

Au plus près, les habitants de Monestiés peuvent donc se rendre soit à la mairie de Carmaux soit à celle de Cordes, qui reçoivent sur rendez-vous.

Au préalable, il convient de passer à la mairie de Monestiés où leur sera donné le formulaire Cerfa et la liste des pièces nécessaires en fonction de leur situation.

## RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN) : MODE D'EMPLOI

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**.

Pour cela, le (la) mineur(e) ou son représentant légal doit se présenter à la mairie de domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile. Une attestation de recensement sera alors délivrée. **Attention, elle doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.** En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

En cas d'absence de recensement dans les délais, il faut avant l'âge de 25 ans, régulariser par une déclaration la situation auprès de la mairie de domicile. Après le recensement, la personne doit informer les autorités militaires de tout changement de situation.

## PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sa mission : faciliter le règlement des conflits en matière civile.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui doit justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans. Il rend régulièrement compte de son activité aux chefs de cour d'appel ainsi qu'au juge du tribunal d'instance auquel il est rattaché. Le conciliateur est tenu d'exercer ses fonctions dans la circonscription mentionnée dans l'ordonnance de nomination.

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné, vous pouvez recourir à un conciliateur de justice. Cette démarche n'entraînera aucun frais pour les parties.

Pour le contacter, il vous suffit d'appeler le secrétariat de mairie 05 63 80 14 00 qui prendra note de vos coordonnées et les transmettra au conciliateur du canton. Il vous recontactera pour un rendez-vous en mairie un mardi ou jeudi après midi.

## DÉMARCHES EN LIGNE SUR : [www.monesties.fr](http://www.monesties.fr)

Faites vos demandes en quelques clics par le bandeau du haut de l'écran (flèches bleues) :



## ELECTIONS EUROPÉENNES 2019

Le scrutin sera organisé avec la liste électorale extraite du **Répertoire Electoral Unique**.

Pour ces élections prévues le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée le samedi 30 mars de 10h à 12h à la mairie.

**adil** Tout savoir sur le logement  
du Tarn

**N'attendez plus !** **Conseils juridiques, fiscaux et financiers**

**Propriétaire, locataire, propriétaire bailleur, l'ADIL répond à vos questions**

Pour une **accession à la propriété** réussie :

<b>Faites le tour de la question</b>	<b>financement</b>	<b>PTZ</b>	<b>contrat</b>
	<b>assurance</b>	<b>famille</b>	<b>fiscalité...</b>

**PROPRIÉTAIRES / LOCATAIRES** Quel bail signer, quelles garanties, comment donner congé, que faire en cas d'impayés, quels diagnostics... **Droits et obligations**

Aides financières et fiscales en matière **d'amélioration de l'habitat** : informez-vous sur les dispositifs locaux existants **FAIRE** **adil** du Tarn

**Conseils neutres, objectifs et gratuits**

Contactez-nous  
3 Boulevard Lacombe - ALBI  
☎ 05.63.48.73.80 e-mail : [adil81@wanadoo.fr](mailto:adil81@wanadoo.fr)  
site : [www.adiltarn.org](http://www.adiltarn.org)

# Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La gestion d'une commune demande aujourd'hui encore plus de rigueur et surtout un respect indiscutable des lois. Nous sommes effectivement dans une société encombrée de nouvelles lois, de normes contraignantes qui nous obligent à être de plus en plus vigilants et surtout à ne pas céder au découragement.

La dernière loi du 7 août 2015 dite loi NOTRE, nouvelle organisation du territoire de la République a considérablement modifié et renforcé les établissements publics de coopération intercommunale au détriment des communes.

Nous connaissons une conjoncture économique difficile sur l'ensemble de notre Pays,

L'aggravation de la situation est tangible et nous avons tous suivis les derniers événements qui ne font qu'illustrer le mal-être ambiant...

Je ne m'attarderai donc pas, une nouvelle fois, pour évoquer les pertes de dotations communales et leurs conséquences. Je préfère rester positif en vous confirmant que nous avons toujours privilégié les économies à l'augmentation exagérée de la pression fiscale communale. Le conseil municipal reste vigilant sur les dépenses qu'il engage tout en souhaitant maintenir une dynamique de développement de la commune.

Dans ce contexte, notre commune a poursuivi ses investissements en réalisant différents travaux soit par les employés municipaux soit par des entreprises: réfection de la fontaine du Griffoul, assainissement du cimetière de Monestiés, accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la chapelle Saint Jacques, réfection des WC publics, réhabilitation totale d'un immeuble locatif (5 logements), médiathèque, extension assainissement collectif place de la poste, radars pédagogiques .....



Notre commune se projette également vers l'avenir en s'inscrivant dans la démarche : PLU « Plan Local d'Urbanisme » qui sera élaboré en concertation avec l'ensemble des propriétaires sur les prochaines années 2019/2022.

Pour que Monestiés reste une commune animée, attractive, accueillante, nous devons absolument nous battre pour le maintien des services de proximité et du service public. C'est pour garantir cette qualité de vie que nous nous employons à trouver des solutions pour maintenir l'offre médicale.

Je voudrais remercier tous les bénévoles qui font ce dynamisme, et saluer leurs initiatives.

En ce temps où les valeurs citoyennes sont d'autant plus importantes je me dois d'insister sur le « Bien vivre ensemble ». On connaît ses droits et on ignore souvent ses devoirs ! je reçois à longueur d'année doléances pour querelles de voisinage, divagation d'animaux, déjections sur la voie publique, vitesse excessive, nuisances sonores, dégradations, dépôt sauvage de déchets... Merci d'être des citoyens responsables, autonomes, solidaires et respectueux.

Pour finir, et avant de vous laisser découvrir la synthèse des différentes actions et manifestations qui ont marqué l'année 2018, je tenais à vous dire que je suis fier de défendre, aux côtés des conseillers municipaux, les valeurs d'un monde rural en profonde mutation qui doit rester en veille permanente pour ne pas disparaître dans les méandres des réformes successives.

Je tiens également à profiter de cet édito pour rendre un hommage appuyé et sincère à trois anciens conseillers municipaux disparus en 2017 et 2018, et à leurs familles : Noël Gistau 1983-1989, Guy Daurèle 1989 – 2008, Laurent Babiolle 1965-1995. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement dans la vie publique de la commune.

Enfin, à l'aube de cette Nouvelle Année et au nom de mes collègues du Conseil Municipal, permettez-moi de vous adresser à tous, nos vœux les plus chaleureux de bonheur et bonne santé.

Denis Marty



**MAIRIE DE MONESTIÉS** - 8 place de la Mairie 81640 MONESTIÉS  
**05.63.80.14.00** ~ mairie-monestiés@orange.fr

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Le vendredi de 8h30 à 12h.

**BULLETTIN MUNICIPAL DE MONESTIÉS.**  
Directeur de la Publication : Denis MARTY.  
Rédaction : Conseil municipal.  
Photos : Associations de Monestiés & Mairie.  
Maquette-Composition : Nathalie CADARS,  
Service communication 3CS.  
Imprimerie : Delort Castanet Tolosan.  
Parution annuelle. Tirage 700 ex.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le bilan de l'année 2017 est présenté dans le tableau ci-dessous tel qu'il a été constaté et approuvé par le Conseil Municipal du 12 avril 2018.

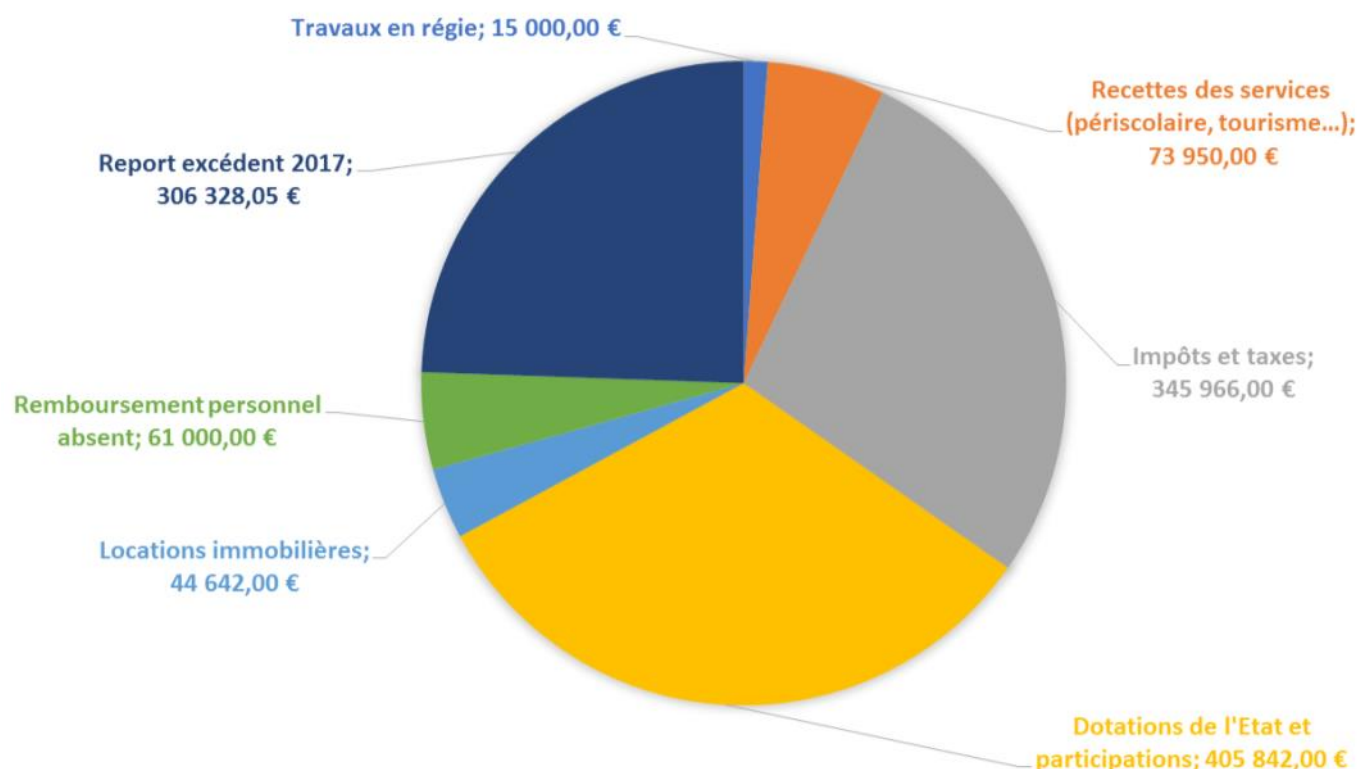
Ce Compte Administratif fait apparaître :  
 - un solde positif de fonctionnement de : 501 401.68 €  
 - un solde négatif d'investissement de : 195 073.63 €  
 soit un résultat global positif de : 306 328.05 €

Ce solde positif assure à la commune un fonds de trésorerie dans l'attente des dotations de l'Etat perçues par douzième pour certaines ou versées courant du 2<sup>nd</sup> semestre pour d'autres.

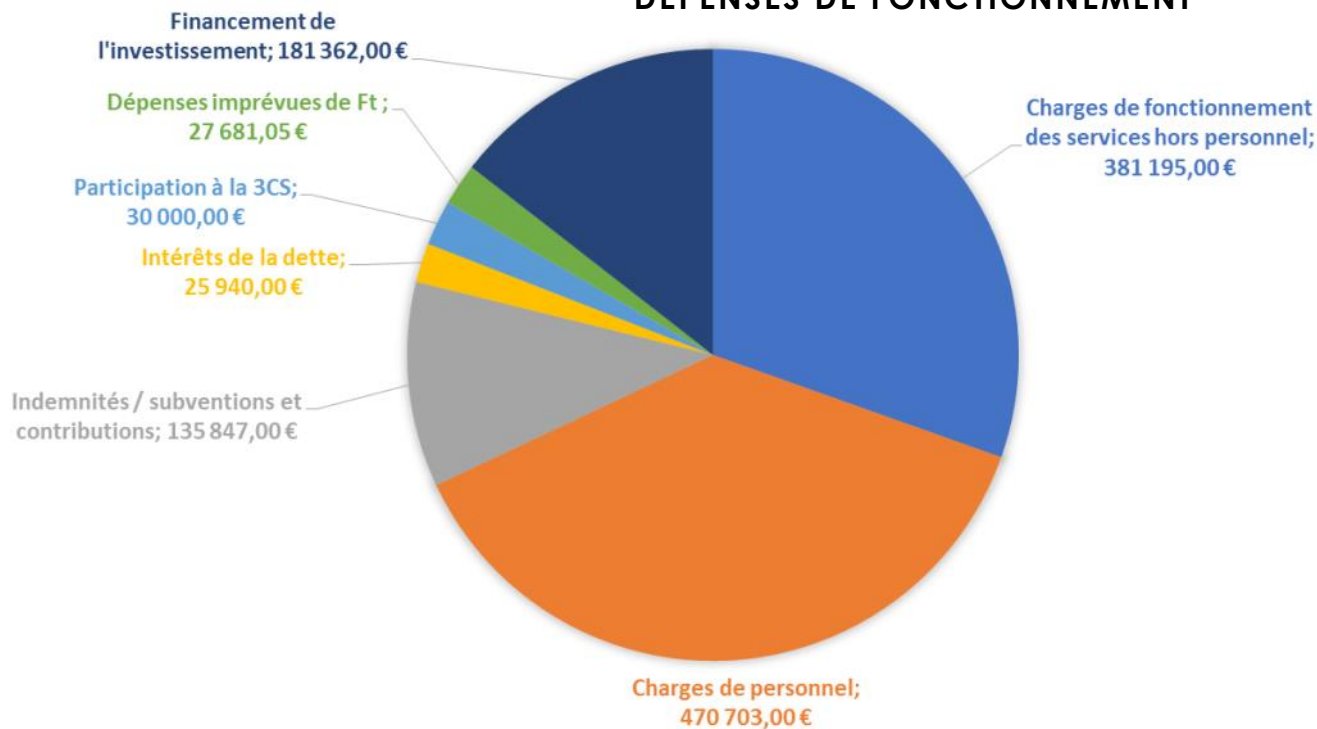
TOTAL DU BUDGET	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Fonctionnement	813 017.22	988 562.63	175 545.41
Investissement	154 662.11	108 216.62	-46 445.49
Report N-1 Fonctionnement	-	325 856.27	325 856.27
Report N-1 Investissement	-	17 343.86	17 343.86
Restes à Réaliser à reporter en 2016 (Investissement)	190 524.00	24 552.00	-165 972.00
<b>TOTAL PAR SECTION :</b>			
Fonctionnement	813 017.22	1 314 418.90	501 401.68
Investissement	345 186.11	150 112.48	- 195 073.63

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 : LA SECTION FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### RECETTES INVESTISSEMENT 2018



### DEPENSES INVESTISSEMENT 2018



### VOTE DU TAUX DES TAXES 2018 : TAUX INCHANGÉS

Taxe d'habitation : 5.81 %

Foncier non bâti : 76,68 %

Foncier bâti : 23,11 %

## PRÉSERVER LE BÂTI ANCIEN



L'étude diagnostic réalisée par le CAUE du Tarn\* à la demande de la commune sur l'aménagement du centre bourg a défini des propositions en termes d'organisation des espaces publics. Le maître d'œuvre choisi par la commune, Concepteur-Paysagiste, a pour mission d'écrire le projet d'ensemble à partir de ces propositions (projet présenté au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019).

L'étude a également souligné que le cœur moyenâgeux du bourg souffre d'une dégradation du bâti privé. Or, la notoriété du village est assise sur la qualité préservée d'un patrimoine traditionnel remarquable. Les propriétaires de biens de la Cité ont donc été conviés le samedi 24 novembre à une après-midi d'échanges et d'informations autour de la préservation du bâti ancien avec les services du CAUE du Tarn (chargés d'études en paysage, inventaire du patrimoine et architecture).

De 15 h à 17h, au travers d'expositions et d'un circuit commenté de la Cité, les habitants ont pu questionner, échanger sur la thématique avec les techniciens de ces services. A noter que ces derniers peuvent également accompagner les particuliers sur leurs projets de construction, réhabilitation ou extension par des conseils gratuits.

\* Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

## SCOT : UN PROJET POUR LE TERRITOIRE DE DEMAIN

**Un développement harmonieux et équilibré du territoire pour les 20 prochaines années**

Habitat, déplacements, préservation de l'agriculture et des paysages, développement économique et touristique... de nombreux thèmes sont abordés dans le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais.

Ce document de planification stratégique est construit autour d'un enjeu majeur : développer durablement le territoire sans porter atteinte à ses nombreux atouts. Une fois le SCoT adopté, chaque commune devra intégrer ses orientations dans son document d'urbanisme (Programme Local d'Urbanisme ou carte communale).

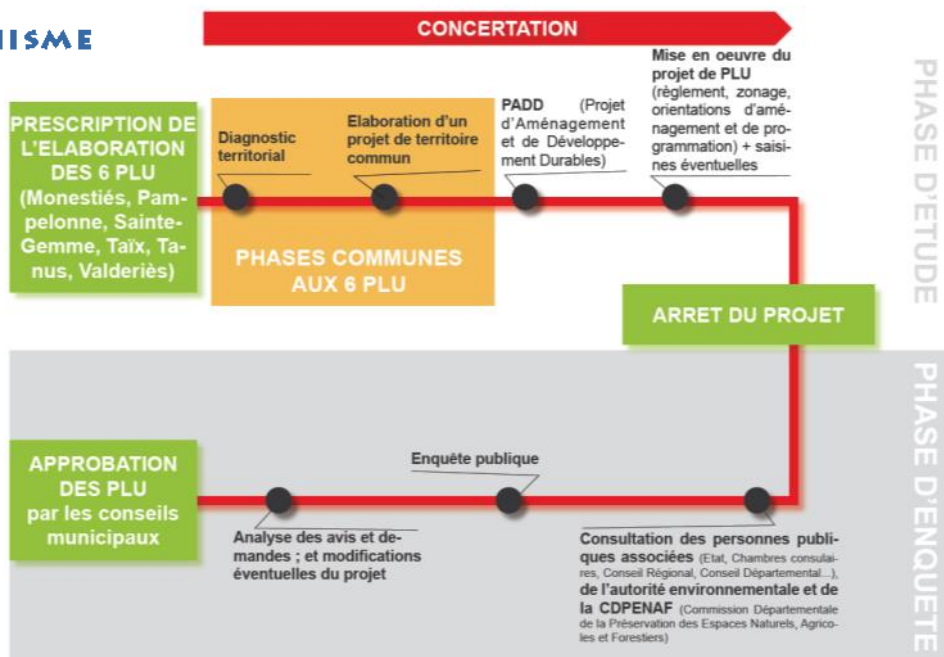
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : [www.pays-albigeois-bastides.fr](http://www.pays-albigeois-bastides.fr), Rubrique « SCoT »



## PLAN LOCAL D'URBANISME P.L.U.

La commune lance en 2019 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera à terme la carte communale en vigueur.

L'année 2019 sera consacrée aux premières étapes : diagnostic et PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Le schéma ci-dessous décrit l'ensemble des étapes qui conduiront à horizon 2020-2022 à l'approbation du PLU.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX-ELLES « MONESTIÉSAINS-ES »



Accueil le 30 mars 2018 – une vingtaine de participants

La mairie a accueilli le 30 mars 2018 à l'occasion de la réouverture de la Chapelle Saint Jacques et du Musée Bajen-Vega, les nouveaux habitants de Monestiés pour une après-midi de découverte du village, de ses acteurs associatifs et professionnels, de son histoire et de ses sites patrimoniaux. Elle renouvelle l'opération le 6 avril 2019 pour celles et ceux qui ont rejoint la commune depuis moins de trois ans ; merci de contacter le secrétariat de mairie au 05 63 80 14 00 ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante [mairie-monesties@orange.fr](mailto:mairie-monesties@orange.fr) afin que vos coordonnées soient recueillies.

## LES RÈGLES DE BON VOISINAGE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



**Stop aux bruits inutiles :** tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade...

sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement. Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,...) sont autorisés :

Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Tapage nocturne :** entre 22h30 et 7h00 du matin, les bruits, le tapage nocturne sont interdits.

**Bien vivre avec les animaux :** déjections canines : les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Nourrir des animaux : déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique est cause d'insalubrité et de gêne pour le voisinage.

**Respecter l'environnement :** jardiner sans brûler : il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

## COMMÉMORATIONS DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

### Monestiés célèbre l'armistice et la paix...

Beaucoup de monde en ce 11 novembre à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de l'armistice de 1918. C'est la victoire de la paix qui a été saluée sur la place de la mairie, autour du monument aux morts où de nombreux citoyens se sont réunis pour participer à cette cérémonie orchestrée par le maire, accompagné des représentants des associations patriotiques et leurs porte-drapeaux mais aussi de la gendarmerie et des enfants de l'école de Monestiés.

Un 11 novembre ensoleillé pour honorer les poilus et célébrer la paix. Un temps partagé avec une retraite aux flambeaux pour symboliser le souvenir et le recueillement. Un lâcher de 100 ballons en signe d'espoir et de paix.

La sonnerie aux morts interprétée par un habitant de la commune ainsi que le dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts n'ont fait qu'accentuer le respect et la fidélité dus au souvenir et au devoir de mémoire.

La matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié accompagné d'une dégustation du pain que les poilus mangeaient dans les tranchées. Pain remis à l'honneur par notre boulanger et proposé par l'association des anciens combattants.

Nous avons su, ensemble, nous souvenir du passé.



## L'ÉPICERIE LUDIQUE DE MONESTIES



19 place du Foirail - 05.81.40.69.59  
lepicerieludiquedemonesties@gmail.com

Nul n'est sans savoir que les commerces de proximité participent pleinement à la dynamique de vie de notre village. Il est donc important de les garder et de les soutenir, chacun à son niveau.

Suite au changement de propriétaire de l'épicerie de Juliette, devenue l'épicerie ludique, nous sommes enchantés de voir que Stéphanie Gauthier, jeune Monestiesaine, ait décidé de reprendre l'activité.

Merci et bravo à elle...

« Cela fait plusieurs années que l'envie de reprendre un commerce sur Monesties trotte dans ma tête, je suis de nature indépendante du coup quand Théo est rentré à l'école j'ai cherché un boulot "d'indépendante". J'ai travaillé comme vendeuse à domicile indépendante pour une société de jeux et de loisirs créatifs, dans lequel je me suis éclatée : tout ce que j'aime le contact humain et les jeux de société.

Transformer Le marché de Juliette en épicerie ludique tombait donc sous le sens.

Conservé la partie alimentation générale en continuant à proposer des produits de fabrication artisanale ainsi que des produits de grande consommation, et bien sûr apporter ma touche perso en proposant un coin ludique c'est à dire un espace d'échange, de partage entre amis ou en famille autour d'un jeu ou simplement autour d'un café ou d'un thé solidaire ».

## NOUVEAU SITE COMMUNAL [www.monesties.fr](http://www.monesties.fr)

La Commune de Monesties a décidé de la refonte de son site internet afin de le rendre plus attractif, plus ergonomique et plus performant. Elle propose désormais un site en accord avec les nouveaux modes de navigation internet, notamment via les Smartphones et tablettes (Responsive Web Design).

Par ailleurs, elle s'inscrit dans la e-administration en proposant un espace dédié à l'information des administrés et à la dématérialisation des démarches (cf page 2).

Ce site a été fait pour vous, aidez-nous à l'améliorer afin qu'il soit en adéquation avec vos besoins.

## FAIRE FACE À LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Monesties n'est pas épargné par la désertification médicale. En effet le territoire est de plus en plus fragilisé par une présence insuffisante en matière d'offre de soins. La fermeture des urgences de Carmaux, accompagnée du départ de plusieurs médecins ne font qu'accentuer nos inquiétudes.

Dans le cadre du contrat local de santé piloté par la communauté de communes, des réunions de travail pour trouver des solutions ont eu lieu en 2018.

Dans cette même dynamique volontaire de ne pas subir le départ de notre médecin sans le remplacer, les professionnels de santé du village et le maire collaborent pour attirer au moins un nouveau médecin sur le village. Plusieurs rencontres ont eu lieu pour réfléchir à une stratégie. Un dossier type a été élaboré et diffusé largement via différents réseaux pour augmenter nos chances d'accueillir un nouveau médecin.

Notre maison de la santé est un atout non négligeable car les nouvelles générations de médecins souhaitent travailler en équipe pluridisciplinaire.

Soyez assurés que la collectivité et les professionnels de santé (pharmacie, kinés, infirmiers...) se mobilisent pour ne pas plonger dans le désert médical...





## LA MÉDIATHÈQUE « MON.LIVRE »

Depuis quelques mois, en raison de travaux sur l'immeuble rue Jean Jaurès, la médiathèque a élu domicile au premier étage de la mairie. La commune profite de ce déménagement temporaire contraint pour réaliser une opération de mise en accessibilité de l'établissement\*.

**Mis à part le lieu, rien n'a changé !** La médiathèque municipale « Mon.Livre » propose à tous les habitants de Monestiés et des alentours un service gratuit permettant l'accès à la culture.

Depuis le 5 novembre de nouveaux horaires sont appliqués, plus adaptés aux besoins exprimés et faciles à retenir : **Lundi, jeudi et vendredi 16h-18h30 mercredi 10h-12h/14h-18h30 et samedi 10h-12h.**

Vous avez également la possibilité de réserver les documents que vous souhaitez via le service navette du

réseau des médiathèques du Carmausin Ségala (passage tous les 15 jours). Cette réservation peut être réalisée directement lors de votre venue, auprès de notre équipe ou via le site internet « [mediatheques.direetplus.fr](http://mediatheques.direetplus.fr) ».

La médiathèque est aussi un lieu de vie pour se rencontrer et créer du lien.

Malgré l'espace restreint, l'équipe de la médiathèque a maintenu les accueils mensuels des résidents de l'Ehpad autour d'un goûter avec prêts de documents et animations.

Suivez toute notre actualité :

**Le site internet :** [www.monesties.fr](http://www.monesties.fr), rubrique Au Quotidien/Services à la population/Médiathèque  
Médiathèque municipale « Mon.Livre »  
Monestiés – Place de la mairie  
**05 63 38 07 72 / [mon.livre@orange.fr](mailto:mon.livre@orange.fr)**



\* Opération cofinancée par l'Etat/la Région et le Département

## TOURISME :

### Un patrimoine de plus en plus attrayant

La notoriété de ses labels ajoutée à la richesse de son patrimoine font que Monestiés attire toujours plus de touristes.

Avec près de 6 000 contacts, le point accueil tourisme pointe 5% de fréquentation en plus par rapport à 2017. Pour les sites à entrées payantes, là-aussi, le constat est positif avec plus 7 200 visiteurs (soit +10.52% /2017). L'exposition « **on restaure** » réalisée par le service tourisme en lien avec les Archives Départementales du Tarn et la CAO\* a été appréciée des visiteurs par le regard inédit qu'elle offrait.

\*Conservation des Antiquités et des Objets d'Art du Tarn



Le parcours photographique « **La cuisine Familiale** » et le livre de recettes ont également beaucoup plu. La cuisine, thème fédérateur, a réuni une trentaine d'habitants, de l'automne 2017 au printemps 2018, qui ont participé aux réunions, ateliers de démonstration et accepté de partager des tranches de leur histoire familiale. Nous les en remercions encore.



### Appli tourisme : Sur les pas du Drac...

*Un mystérieux grondement fait trembler le territoire, et si vous meniez l'enquête ?*



Le Pôle Territorial, en collaboration avec le réseau des Offices de Tourisme (Albi, Cordes, Ségala Tarnais, Vallée du Tarn et Centre Tarn) et Tarn Tourisme, vous invite à vous immerger dans les légendes du Pays de l'Albigeois à travers un jeu ludique, pédagogique et interactif, sous forme d'**application mobile**. Cette application sera gratuite, proposée par les Offices de Tourisme, chez les prestataires du tourisme, ainsi que dans les écoles pour les familles tarnaises qui auraient envie de redécouvrir notre territoire. Elle arrive bientôt, il faut juste attendre encore un petit peu. Nous vous donnons rendez-vous début 2019 pour le lancement officiel!

L'Association des plus beaux villages de France a lancé la **1<sup>ère</sup> Nuit Romantique**. Monestiés n'a pas hésité à s'inscrire dans ce projet avec ses prestataires locaux et a proposé un concert baroque à l'église.

Le thème de la saison 2019, déterminé par la Conservation Départementale des Musées, sera « **la Femme** ». Des expositions seront donc co-imaginées avec les habitantes et professionnelles du village, pour une mise à l'honneur méritée.

### Dernière information sur l'équipe :

Amélie Tournié a été mutée à la médiathèque de Saint-Juéry, nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

Elle est remplacée, auprès de Nathalie Calmels, par Léa Martin, jeune diplômée en tourisme.



## EQUIPE ENSEIGNANTE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



Depuis la rentrée de septembre 2018, l'école comporte 3 classes et la section d'enseignement bilingue français-occitan a été supprimée.

L'équipe enseignante a connu quelques changements : Mme NEDJARI est toujours directrice de l'école et a en charge la classe de maternelle, accompagnée d'Alexandra DEGAS, ATSEM de la classe et responsable de la garderie.

Cette année Mme GLUCHOWSKI a intégré l'équipe enseignante. Elle a en charge la classe de cycle 2 et succède à Mr GINESTET et Mme GUIRAL.

Mme MAZARS enseigne toujours en classe de cycle 3.

A ce jour, 79 élèves sont inscrits à l'école (26 en ma-

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
12	7	7	12	9	9	7	16	79

ternelle, 25 au cycle 2 et 28 au cycle 3).

### Projets pédagogiques :

L'école de Monesties appartient toujours au réseau d'école de Salles-sur-Cérou. Les projets pédagogiques sont différents selon les cycles :

#### - Cycle 1 :

\*Projet d'expression orale et corporelle à travers le monde des marionnettes.

\*Projet autour de l'univers de Christian VOLTZ.

\*Jeux coopératifs autour de l'album à jouer « Le château de Radégou »

#### - Cycle 2 :

\*Projet de rencontre avec un auteur (CE1)/ Théâtre

\*Jeux coopératifs autour de l'album « Les Timalines et Timalins »

#### - Cycle 3 :

\*Participation à la fête de la science le jeudi 4 octobre sur le thème des énergies renouvelables, avec un projet de visite de Tryfil

\*Projet théâtre

\*Projet en arts visuels « De clou à clou » en lien avec le centre d'arts Le Lait.



### Dans le domaine sportif :

- Une rencontre BAS (Athlétisme) a eu lieu le vendredi 19 octobre pour les élèves du CP au CM2. D'autres rencontres sportives entre les classes du réseau seront organisées dans le courant de l'année.

- Les élèves, à partir du CP, participeront à 10 séances de piscine à Carmaux au cours des mois d'avril, mai et juin.

En ce qui concerne les sorties culturelles et pédagogiques:

- Chacune des trois classes assistera au cours de l'année à deux spectacles vivants, dans le cadre de la FOL (Fédération des œuvres laïques).

- Les élèves de cycle 1 se sont rendus le mardi 9 octobre au musée Soulages à Rodez pour y visiter une exposition temporaire d'œuvres d'arts du mouvement artistique japonais GUTAI.

- La classe de cycle 3 mène un projet en collaboration avec Mme MALBY autour du 11 novembre sur le thème de Clémenceau.

- Les élèves de CM1-CM2 participeront, au printemps, à un voyage scolaire sur cinq jours.



## LES SERVICES PÉRISCOLAIRES S'ADAPTENT



Début septembre, les services périscolaires ont été réorganisés pour répondre à un besoin des familles accru sur la garderie et moindre sur le transport scolaire.

La commune au regard du nombre d'enfants prenant le bus scolaire, n'a plus d'obligation d'accompagnement dans le bus.

Les agents - Cathy, Stéphanie et Muriel selon leurs emplois du temps respectifs - interviennent donc en garderie avec Alexandra le matin et le soir. La salle de classe, anciennement dédiée à l'occitan, est utilisée lors de ces temps périscolaires.

Stéphanie Joseph a remplacé Aurore Massot, mutée sur un poste administratif aux finances publiques après sa réussite au concours, félicitations à elle.

## NAISSANCES

Le 20 janvier 2018 : Bérénice PICOUT 1 Impasse du Vic  
 Le 19 avril 2018 : Lisou GUITARD 23 Route des Ecoles  
 Le 12 juin 2018 : Elsa SOUAN 7 Rue du Château  
 Le 3 août 2018 : Eyna LALIEU 26 Avenue de la Résistance  
 Le 27 août 2018 : Alma BOGGIO LEBRASSEUR L'ichardié Basse  
 Le 3 septembre 2018 : Eden RAYSSAC 17 Chemin de Vendailles

## MARIAGES :

Le 22 septembre 2018 :  
 Frédéric BARAT et Cécile GUIGNARD  
 11 Rue du Barry  
 Le 3 novembre 2018 :  
 Yannick ALAUX et Lucie ROBLES 33 Route du Vic

## DÉCÈS :

Le 15 décembre 2017 :	Roger SAUGNAC	94 ans	Rue du Barry-Maison de Retraite
Le 17 décembre 2017 :	Renée VEDEL née LAGRIFOUL	93 ans	Canabel
Le 9 janvier 2018 :	Ginette DURAND née GIL	89 ans	L'ichardié
Le 18 janvier 2018 :	Francette JOULIA née TEYSSÉDRE	68 ans	Saint-Chameau
Le 2 février 2018 :	Georgette CAYRE née MONFORT	93 ans	Raynaudes
Le 3 février 2018 :	Jean-Marie VIRALES	60 ans	19 Rue Bellevue
Le 10 février 2018 :	Charlotte LARROQUE née MUNSCH	82 ans	Canitrot-Maison de Retraite
Le 11 février 2018 :	Georgette SERIN née DECAZIS	94 ans	12 La Plaine
Le 8 mars 2018 :	Annie CALS née BLANC	80 ans	13 Chemin de Vendailles
Le 21 mars 2018 :	Claudette CARRIERE	81 ans	1 Rue du Barry
Le 31 mars 2018 :	Suzanne PASCAL née VIALETES	91 ans	Le Vic
Le 21 juin 2018 :	Paulette MARTIN née AGUIE	96 ans	22 Lices de l'Est
Le 28 juin 2018 :	Guy DAURELE	83 ans	4 Rue Bellevue
Le 13 juillet 2018 :	Edmond CAMMAS	95 ans	Canitrot – Maison de Retraite
Le 26 juillet 2018 :	Pierre ALBAR	92 ans	28 Rue Bellevue
Le 6 septembre 2018 :	Jeannine PASSEMAR née PAGES	89 ans	3 Route du Vic
Le 9 septembre 2018 :	Jean CLUZEL	84 ans	Canitrot-Maison de Retraite Pampelonne
Le 25 septembre 2018 :	Enzo GIRARDELLI	98 ans	26 Rue Bellevue
Le 25 septembre 2018 :	Frédéric DELUNSCH	53 ans	3 Route des Ecoles
Le 3 octobre 2018 :	Bernard ANDRIEU	70 ans	6 Les Marches
Le 13 novembre 2018 :	Alain ROUQUET	55 ans	18 Rue du Barry
Le 17 novembre 2018 :	Laurent BABIOLE	77 ans	9 Avenue du 11 novembre 1918
Le 27 décembre 2017 :	Victoria QUIRICONI	93 ans	Maison de retraite
Le 4 janvier 2018 :	Henri BAILLEUL	89 ans	Maison de retraite
Le 11 janvier 2018 :	Maria MARTINEZ SANCHEZ née RAMOS	94 ans	Maison de Retraite
Le 15 janvier 2018 :	Georges BLANC	93 ans	Maison de Retraite
Le 1 <sup>er</sup> février 2018 :	René FOURES	88 ans	Maison de Retraite
Le 7 février 2018 :	Jeanne ALIBERT née GUICHENEY	89 ans	Maison de Retraite
Le 20 février 2018 :	Annie BUD née ESCAUT	83 ans	Maison de Retraite
Le 17 mars 2018 :	Rose AMBROSI née MATTIVI	87 ans	Maison de Retraite
Le 21 mars 2018 :	Odile THIEL née CAYLA	91 ans	Maison de Retraite
Le 21 mars 2018 :	André PECH	93 ans	Maison de Retraite
Le 22 mars 2018 :	Suzanne GARGAROS née GUILHEM	89 ans	Maison de Retraite
Le 27 mars 2018 :	Joséphine PERIE née LARROQUE	96 ans	Maison de Retraite
Le 1 <sup>er</sup> avril 2018 :	Raymond RIVES	86 ans	Maison de Retraite
Le 15 avril 2018 :	Edmonde COMBELLES née CLUZEL	92 ans	Maison de Retraite
Le 29 avril 2018 :	Guy GALINIER	80 ans	Maison de Retraite
Le 26 mai 2018 :	Jeanne BISSON née ESPIE	89 ans	Maison de Retraite
Le 2 juin 2018 :	Léonce ICHARD née DEVALS	93 ans	Maison de Retraite
Le 10 juin 2018 :	René DARDENNE	86 ans	Maison de Retraite
Le 3 août 2018 :	Paulette SAVY née ESTIVALS	95 ans	Maison de Retraite
Le 20 août 2018 :	Silvia DUPREZ née ZAURIN	90 ans	Maison de Retraite
Le 5 septembre 2018 :	Eliane VEGA née BLANC	79 ans	Maison de Retraite
Le 12 septembre 2018 :	Marthe PLANTY née GIL	99 ans	Maison de Retraite
Le 18 septembre 2018 :	Jacqueline LACASSAGNE née LAURIE	81 ans	Maison de Retraite
Le 21 septembre 2018 :	Christiane FERNANDEZ née MAUREL	87 ans	Maison de Retraite
Le 13 octobre 2018 :	Césira CAYLA née TONIOLLI	94 ans	Maison de Retraite
Le 14 octobre 2018 :	Emma LACOMBE née TRENTI	88 ans	Maison de Retraite
Le 22 octobre 2018 :	Jean LAUR	79 ans	Maison de Retraite
Le 31 octobre 2018 :	Paulette SIGAL née MIQUEL	99 ans	Maison de Retraite
Le 2 novembre 2018 :	Simone SAUNIERE née BORIES	96 ans	Maison de Retraite
Le 16 novembre 2018 :	Ginette BALLO née GARRIC	85 ans	Maison de Retraite

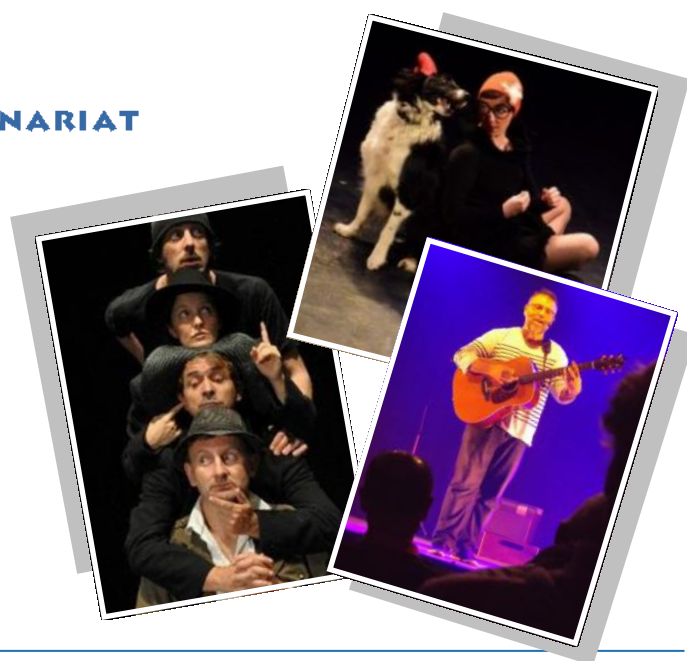
# Évènements

## SCÈNE NATIONALE D'ALBI UN IMPORTANT ET PRÉCIEUX PARTENARIAT

Au fil des saisons, la municipalité de Monestiés a su renforcer son partenariat avec la scène nationale d'Albi. Cette année encore nous avons pu proposer deux spectacles de qualité en avril et novembre, « Voler dans les plumes » et « Wally ». Ces deux spectacles complètement décalés ont fait découvrir au plus grand nombre des formes artistiques nouvelles et contemporaines. Les artistes n'ont eu aucun mal à embarquer les spectateurs dans des atmosphères aussi ubuesques que drôles et touchantes.

Un vrai régal !

Afin de continuer à garantir l'équité pour l'accès à la Culture la municipalité reconduit son partenariat avec la scène Nationale pour la saison prochaine. Alors n'hésitez pas et prenez place !



## LA MUNICIPALITÉ RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations Monestiésaines sont des partenaires privilégiés, la collectivité est fière de leur apporter son soutien. Les associations sont un des socles de la démocratie locale et de la participation citoyenne qui contribue au « vivre ensemble ». Elles constituent un espace d'échanges, de rencontres, de partages, de débats et de projets. L'appui de la collectivité se traduit par des subventions de fonctionnement et sur projets, la mise à disposition de locaux et de matériel, l'aide technique et logistique ponctuelle lors des manifestations.

Il est important de rappeler que Leur apport est essentiel dans bien des domaines. Nos associations permet-

tent l'accès à de nombreuses activités qu'elles soient festives, culturelles, sportives, de bien être... Elles favorisent les solidarités, contribuent à l'emploi pour certaines et au développement durable pour d'autres, à l'embellissement de notre village et au devoir de mémoire.

Le Maire et les conseillers municipaux saluent la dynamique associative, les projets et les bénévoles qui enrichissent la vie locale. Ils les remercient pour leur dévouement, soulignent la qualité et l'importance de l'organisation des manifestations réalisées tout au long de l'année. Ils espèrent une année 2019 aussi riche en émotions, innovations et bonheur de vivre à Monestiés...

### ... Extraits de la vie associative du village ...

